

Date de transmission de l'acte: 23/03/2026

Date de reception de l'AR: 23/03/2026

009-210900502-DE_2026_012-DE

A G E D I

DEPARTEMENT

DE L'ARIÈGE

DE_2026_012

République française

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 17/03/2026

Le vingt mars deux mille vingt-six le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGÉ

Présents : Josiane BERGÉ, Stéphane FABRY, Sandrine ESTÈBE, Thierry DA FURRIELA, Laurent MARSEILLE, Élisabeth COSTEDOAT, Mickaële REIS, Laure BRESSAND LÉON, Émilie PITARQUE, Aubry PINATON

Représentés : Christophe BAUZOU représenté par Mickaële REIS

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Aubry PINATON

Objet : Délégué Défense

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il est nécessaire pour la commune de disposer d'un correspondant défense chargé de la liaison avec les services de défense et de sécurité civile,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

De désigner **M. PINATON Aubry**, comme délégué défense titulaire.

Le correspondant défense rendra compte au conseil municipal, en séance, des actions et décisions prises dans le cadre de ses missions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire

Josiane BERGÉ



Secrétaire de séance

Aubry PINATON

